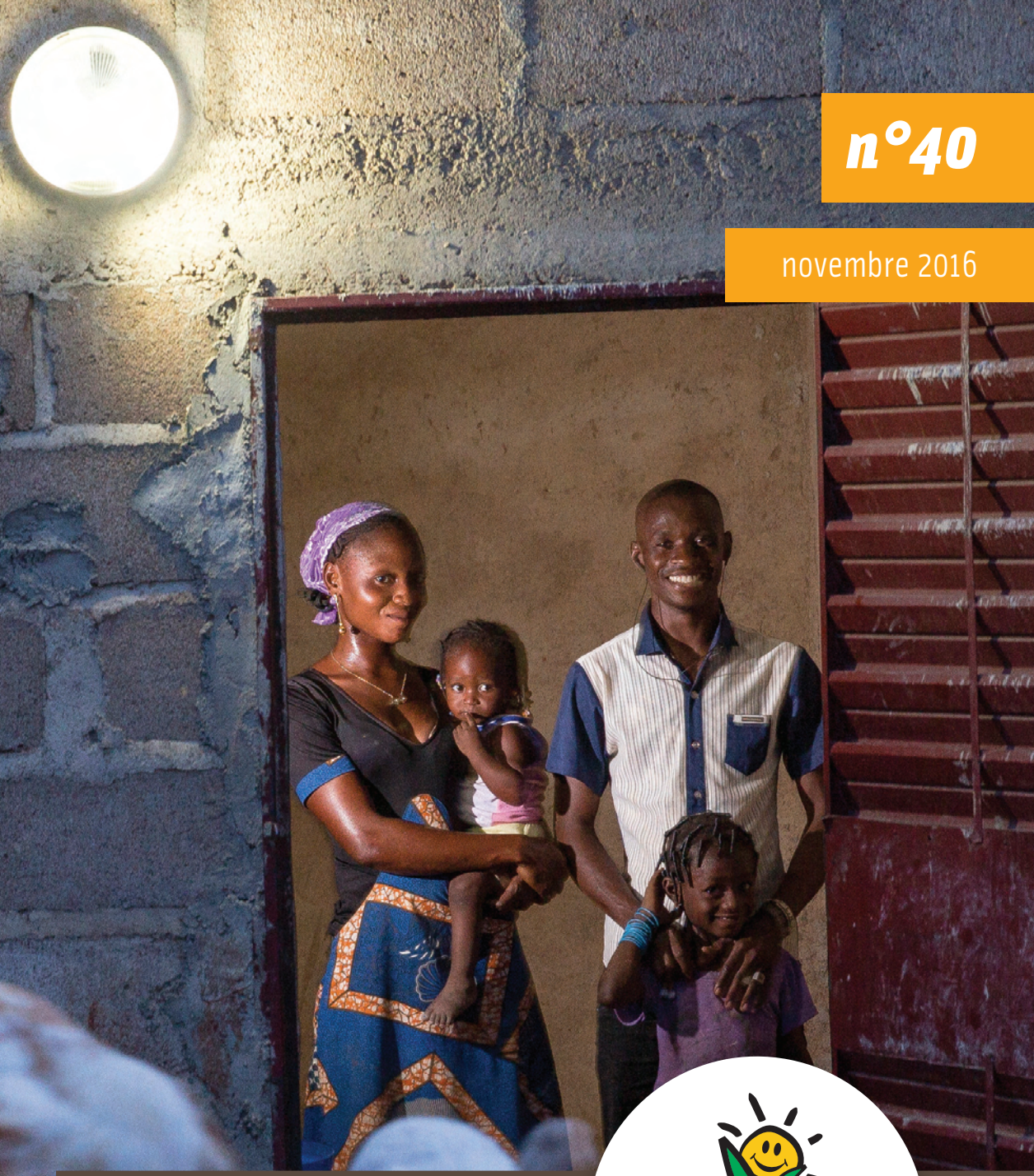

n°40

novembre 2016

# INFOS

FONDATION ÉNERGIES POUR LE MONDE

*Entretien avec Jean-Louis Borloo*

*La pérennité du service électrique, preuve de succès d'un projet*

*À quoi servent vos dons ?*

# DES PROGRAMMES RÉUSSIS, C'EST UN PAS DE PLUS VERS LE CHANGEMENT D'ÉCHELLE

L'Afrique dispose d'un ensoleillement abondant mais trop peu exploité, jusqu'à 320 jours par an dans certaines régions. Le potentiel énergétique renouvelable est considérable : outre le soleil, le vent et l'eau offrent des (re)sources sur lesquelles il faut multiplier les programmes d'électrification rurale décentralisée.

A Madagascar, l'action de la Fondation s'inscrit dans une histoire de plus de vingt ans construite avec succès grâce à votre concours conjugué à ceux des autorités et acteurs locaux et, des partenaires financiers. Sur place, force est de constater que la production d'électricité renouvelable reste la solution alternative la plus adaptée aux besoins des populations des régions de l'extrême sud du pays ; c'est également la plus efficace. Les sept localités où fonctionnent désormais de petites centrales photovoltaïques ont transformé la vie de plus de 8000 habitants. C'est peu à l'échelle du monde, c'est un pas de géant pour ces habitants de l'Ile rouge.

La réussite d'un projet se mesure à l'aune de la réalisation des objectifs définis au préalable et de la pérennité des installations. Et pour ce faire, il faut recourir à des technologies optimisées et impliquer tous les acteurs concernés –associations, institutions locales, et usagers. De ce point de vue, nous sommes fiers des programmes menés à Madagascar.

Ce n'est pourtant pas suffisant et ce déplacement sur le terrain nous a questionnés.

En premier lieu, sur le changement d'échelle. Les opérations conduites avec succès dans quelques localités doivent être démultipliées afin de bénéficier à des centaines voire à des milliers de nouvelles collectivités et ceci dans les meilleurs délais ; les technologies, les savoir-faire et les projets ne manquent pas, reste à mobiliser des moyens suffisants.

Sur le service rendu ensuite. Il est crucial d'assurer un mix énergétique complet : la fourniture d'électricité doit simultanément bénéficier aux ménages pour leurs besoins domestiques, aux services publics de base (dispensaire, mairie, école, etc.) indispensables au développement harmonieux de la communauté et enfin aux artisans afin de permettre le développement d'activités économiques susceptibles de générer un développement économique local.

La tâche est donc immense et plus que jamais elle requiert votre concours.

**Vincent Jacques le Seigneur,**
*Président de la Fondation Énergies pour le Monde*

**IMPORTANT :** Beaucoup souhaitent continuer à recevoir *Fondation Infos* en version papier uniquement. D'autres préfèrent ne recevoir que la version numérique. Nous avons essayé d'en tenir compte pour cet envoi, mais toutes vos adresses mails n'ont pas été récupérées. Veuillez nous excuser si vous recevez encore une version papier et nous vous remercions de nous communiquer votre e-mail à *contact@fondem.ong*

## SOMMAIRE


- Entretien : Jean-Louis Borloo, président de l'association Énergies pour l'Afrique p. 2
- Actualité de la Fondem p. 4
- La Fondem en bref p. 6
- Technique p. 7
- À quoi servent vos dons ? p. 8

*Jean-Louis Borloo a créé en 2015 son association Energies pour l'Afrique qui vise à promouvoir l'accès à l'électricité par énergies renouvelables dans tous les pays du continent.*

# « L'ÉLECTRICITÉ PARTOUT ET POUR TOUS ! »

***Ancien ministre (de l'Écologie notamment), Jean-Louis Borloo s'investit pleinement, depuis deux ans, à travers son association Énergies pour l'Afrique, qui ambitionne de favoriser l'accès à l'énergie. Sa démarche ? Aux Européens d'apporter des moyens techniques et financiers, aux Africains d'en assurer la mise en œuvre. Défendant la même cause que la Fondem, et partageant les mêmes ambitions, il était important de laisser ici la parole à ses idées et ses choix qui prennent de plus en plus d'importance dans le secteur.*** *PROPOS RECUEILLIS PAR PATRICK PIRO*

### *Pourquoi avoir choisi l'Afrique ?*

Ce continent compte 1,2 milliard d'habitants et devra en nourrir, former, loger, soigner et employer un milliard de plus d'ici à 30 ans. Les deux tiers de la population, soit 650 millions d'Africains, n'ont pas accès à l'énergie et à la lumière électrique. Du fait de l'expansion démographique, ce nombre augmente de 10 millions d'individus par an, alors que l'énergie est un prérequis pour accéder à l'eau, à la santé, à l'éducation, à l'agriculture, à la sécurité, aux emplois industriels et de service. Le constat est maintenant totalement partagé. Il faut aujourd'hui un changement d'échelle. Notre objectif est de mettre en place un plan massif pour l'accès à l'énergie du continent.

### *Comment ?*

Grâce à un instrument de financement de projets et de soutien à l'ingénierie publique, qui sera doté directement d'une partie des fonds de l'aide au développement de l'ordre de 3 milliards d'euros par an. Ces fonds sont nécessaires pour assurer la durabilité des projets. Il s'agira de subventions publiques qui permettront de garantir des levées de fonds privés. J'ai eu plusieurs réunions de travail avec les représentants de l'Union européenne et de la Commission européenne, qui ont abouti, en septembre, au nouveau plan d'investissement extérieur européen annoncé par le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker et destiné à stimuler les investissements en Afrique. Le Président de la République François Hollande a déclaré en septembre, devant l'Assemblée générale des Nations unies, que le montant dédié à l'accès

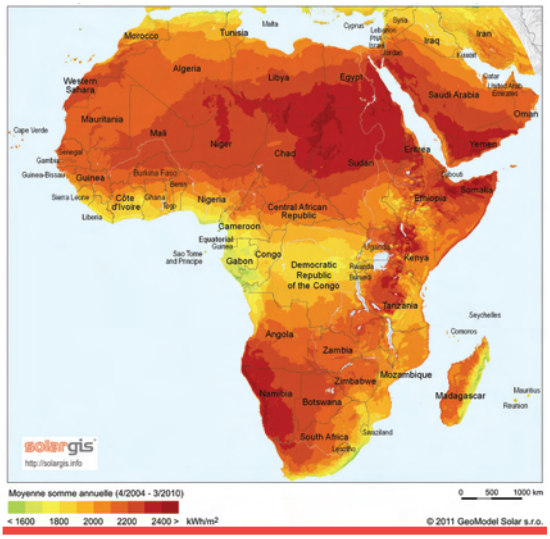


*Un fort potentiel solaire en Afrique et si peu exploité !*

des Africains à l'électricité, dans ce plan, pourra atteindre près de 40 milliards d'euros, et même le double, si les États membres y participent eux aussi. Et il s'agira de "vrai" argent, des subventions directes, pas des prêts éternellement annoncés et recyclés.

***Depuis quelques mois fleurissent les initiatives visant à rattraper le retard énergétique africain. N'y a-t-il pas un risque de concurrence ? ****

Je ne vois pas les choses de cette manière. Nous assistons actuellement à une véritable prise de conscience internationale qui se traduit en plusieurs déclinaisons. Il y a une mobilisation générale et la volonté de faire feu de tout bois. Chacun fera sa part du travail.

Ce mouvement global, dont la France est le chef de file, s'est traduit par le lancement de l'Initiative africaine sur les énergies renouvelables lors de la COP21 à Paris en décembre 2015. Dix bailleurs se sont engagés à verser 10 milliards de dollars d'ici 2020. La France en prendra 20 % à sa charge. Madame Royal, en tant que présidente de la COP21, assure un réel leadership et ne ménage pas son énergie.

***Les pays du continent connaissent différents niveaux de développement économique et de moyens. Pourquoi ne pas avoir limité le périmètre aux plus démunis ?***

L'électricité et la lumière partout et pour tous, c'est un droit fondamental. Il ne vous a pas échappé que la consommation électrique africaine ne représente que 3 % de la consommation électrique mondiale, que le taux d'électrification moyen n'atteint que 32 % de la population, à peine 17 % en zone rurale en Afrique subsaharienne. Favoriser un pays plus qu'un autre amplifierait et recréerait un flux migratoire inter-pays vers la lumière. Voilà pourquoi il me semble difficile de limiter le projet à quelques-uns. Même si je pense qu'il faut leur porter une attention particulière.

***Comment concilier promotion des énergies renouvelables et dépendance aux énergies fossiles ?***

La priorité sera donnée aux énergies renouvelables, qui combinent un formidable potentiel et l'avantage d'être les moins onéreuses : l'hydraulique, le solaire photovoltaïque ou thermodynamique, les éoliennes, la géothermie et la biomasse. Les énergies fossiles ne seront soutenues que si elles sont nécessaires à l'équilibre et à l'optimisation du système électrique, à la sécurité d'approvisionnement, aux secours, à la stabilité du réseau, et marginalement, quand la situation particulière d'un pays l'impose.

***Qu'attendez-vous de la COP22 qui se tient au Maroc, fer de lance du développement des énergies renouvelables sur le continent ?***

Le Maroc dispose d'un savoir-faire non seulement technique, mais il a aussi développé en milieu rural une ingénierie sociale pointue au service de l'implantation et de l'acceptation de ces systèmes par les populations. Sous cette égide, la COP22 s'efforcera de faire avancer des solutions dans le domaine de l'énergie, de l'eau, de l'agriculture en Afrique. Du côté de notre projet, Marrakech constituera une étape parmi d'autres. Nous devrions en sortir avec des projets labellisés, des avancées sur la gouvernance et les subventions.

** Vous pouvez retrouver l'interview entière de Jean-Louis Borloo dans le numéro 235 du Journal des Energies Renouvelables, édité par l'Observatoire des Energies Renouvelables (Observ'ER).*

*Avec les technologies disponibles aujourd'hui, il est possible d'assurer 100% des besoins énergétiques mondiaux avec des sources renouvelables d'ici 2050.*

*Première rencontre au Mali entre la Fondem, le Conseil Général de la région de Mopti et le Conseil Général d'Ille-Et-Vilaine.*

## ➤➤ LA FONDEM DÉPLOIE SON EXPERTISE DANS LA RÉGION DE MOPTI, AU MALI

La Fondem mobilise son expertise technique et méthodologique au service de la planification énergétique de la Région de Mopti, au Mali. Cet appui se fait dans le cadre d'une coopération décentralisée associant le Conseil Régional de Mopti et le département d'Ille-et-Vilaine, 2 collectivités territoriales travaillant ensemble depuis maintenant 30 ans. Un premier déplacement a eu lieu en octobre à Bamako afin de présenter la méthodologie Noria et sa démarche aux parties prenantes maliennes (ministère de l'énergie, agence d'électrification, ONGs locales). La suite : des études de contexte et de besoins en électricité, en collaboration avec les équipes du Conseil régional seront effectuées, pour favoriser l'accès à l'électricité par énergie solaire dans les zones rurales de Mopti. Une fois les premières localités les plus favorables identifiées, une recherche de partenaires financiers sera lancée.

### LE CRÉDIT COOPÉRATIF

**Malgré les taux de rémunération de l'épargne, 268 nouveaux livrets AGIR ont été ouverts au Crédit Coopératif d'octobre 2015 à octobre 2016. Sur la même période, l'augmentation de l'encours a été de 3 659 260 euros.**

**Les détenteurs de ces livrets ont choisi de reverser une partie des intérêts à la Fondation Energies pour le Monde. Ils contribuent ainsi à l'accès à l'électricité de personnes qui en sont aujourd'hui privé, dans le respect de l'environnement. Pensez-y !**

CREDIT COOPERATIF

### LES PUBLICATIONS DANS NOTRE DOMAINE D'ACTIVITÉS SONT RARES. NOUS VOUS EN FAISONS PART :

*A télécharger depuis notre site internet : Le dossier Energies Renouvelables en Afrique, extrait du n°235 du Journal des Energies Renouvelables.*

***COP 22, les renouvelables en Afrique***
dans le Journal des Énergies Renouvelables n°235
*Éd. Observ'ER*

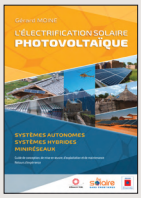


***L'électricité solaire photovoltaïque***
*par Gérard Moine*
*Éd. Observ'ER*

Pour en savoir + :
**www.energies-renouvelables.org**

# LA FONDEM EN BREF

**1990**
**CRÉATION DE LA FONDATION ÉNERGIES POUR LE MONDE**

Reconnue d'utilité publique, elle soutient l'accès à l'électricité par énergies renouvelables dans plusieurs pays du sud.

**1,02** million de personnes ont désormais accès à l'électricité.

**28** pays d'intervention.

**11 000** tonnes **de $CO_2$ évitées**

## Missions

- Rechercher des financements pour réaliser des programmes d'électrification rurale.
- Élaborer des schémas d'électrification en tenant compte des situations locales.
- Électrifier des localités et assurer la pérennité du service de l'électricité.
- Former des exploitants locaux et les accompagner jusqu'à leur autonomie.
- Diffuser des informations sur l'accès aux sources d'énergies renouvelables.

## Interlocuteurs

- Collectivités locales et territoriales.
- Directions de l'énergie et leurs agences dédiées à l'électrification rurale.
- Acteurs locaux de l'énergie et du développement rural.
- Consultants, fournisseurs locaux, opérateurs, ONG locales et bénéficiaires.
- Partenaires financiers et bailleurs de fonds.

## Ils nous font confiance :

***Partenaires :*** Dix mille donateurs privés • Commission européenne • Programme des Nations unies pour le développement • Institut de la Francophonie pour le développement durable • Banque mondiale • Agence française de développement • Crédit Coopératif • Fondation Macif • Fondation Poweo • Fondation Sogelink • Fondation Caritas France • Ministère finlandais des Affaires étrangères • Fonds nordique pour le développement • Demeter Partners • Soitec • Fondation d'entreprise Nexans • Conseil régional d'Île-de-France • Synergie Solaire • Fondation Prince Albert II de Monaco • Fonds français pour l'environnement mondial • Centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la CEDEAO • Orange • Altawest • Sunna Design • Alstom

***Fondateurs :*** Observ'ER (Observatoire des énergies renouvelables) • Crédit Agricole SA • Caisse des dépôts • Électricité de France • Engie (ex-GDF Suez) • Total • Areva • Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie • Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie • Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie • Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (ex-Ministères des Affaires étrangères et de la Coopération) • Ministère de l'Intérieur

APPEL AUX DONS

## LA SOLIDARITÉ EN QUELQUES CLICS

**Soutenez les actions de la Fondation Énergies pour le Monde**

**Sur notre site : www.fondem.ong/faire-un-don/**

**Effectuez directement un don en ligne**

*Faire un don par chèque ou par prélèvement bancaire est toujours possible (voir p. 5).*


***Pour nous contacter :***
**Fondation Énergies pour le Monde**

146 rue de l'Université • F – 75007 Paris • Tél. : +33 (0)1 44 18 00 80
E-mail : *contact@fondem.ong*
www.fondem.ong

Fondation Énergies pour le Monde  Fondation Énergies pour le Monde  @fondem.fr

# LA PÉRENNITÉ DU SERVICE ÉLECTRIQUE, PREUVE DE SUCCÈS D'UN PROJET

***Le succès d'un projet d'électrification rurale se mesure souvent à sa durabilité une fois l'intervention terminée. La Fondation prête une attention toute particulière à la pérennité de ses actions, en assurant une planification rigoureuse des projets qui tient compte de tous les aspects sociétaux, économiques, techniques et financiers les caractérisant.***

Electrifier des communes rurales ne s'arrête pas à l'installation des équipements sur le terrain, ou à la mise sous tension du réseau de distribution, mais impose l'élaboration et la mise en place de modalités d'exploitation adaptées au contexte local. Il faut assurer entretien et maintenance, mais aussi la collecte de redevances permettant d'en couvrir le coût. Voici deux exemples de projets réussis.

## Des décennies plus tard, tout fonctionne au Mustang !

C'est au Népal, en 1992, dans la région du Haut Mustang que la Fondation s'est engagée dans un projet d'électrification, aux côtés d'une équipe du CNRS. Le projet consistait en l'installation des premiers panneaux solaires photovoltaïques alimentant deux moulins à grain, dans deux communes rurales isolées. Toutes les conditions climatiques et géographiques étaient réunies pour utiliser cette technologie, peu développée à cette date : situés dans une zone montagneuse à fort rayonnement solaire, les moulins étaient alors essentiellement alimentés par des cours d'eau et ne fonctionnaient donc pas en saison sèche.

C'est dans le but d'améliorer les conditions de travail des meuniers ainsi que les rendements économiques de la transformation du grain que les moulins solaires ont été implantés dans les villages. Aujourd'hui, ils fonctionnent toujours ! Denis Blamont, géographe et chercheur au CNRS en charge du projet à l'époque, nous a raconté comment la pérennité de l'action s'est effectuée. Pour lui, la première raison a été le choix technique : un équipement simple mais solide, sans électronique et fabriqué à Kathmandu a été privilégié, pour permettre une maintenance et un changement du matériel faciles et peu chers. Ensuite, les porteurs du projet ont été attentifs à faire participer la population locale à l'installation des modules solaires. Enfin, des ateliers de formation ont été mis en place, dans le but d'encourager une organisation de la communauté grâce à un transfert de compétences, et de technologie. L'accent a donc été mis sur les conseils donnés aux meuniers pour une gestion transparente et une utilisation raisonnée du moulin.

Un « Fonds de Maintenance », alimenté par la communauté, a été créé dès la mise en service de l'électricité, pour l'entretien des équipements. La famille en charge du moulin y verse une partie de ses revenus issus de la vente de farine, soit environ 70 $ par an. Ce fonds de maintenance, bien doté aujourd'hui, permet aussi de prêter de l'argent à des familles à des taux favorables. « *A Dhé, la gestion communautaire est très importante, c'est une société très égalitaire* » nous a précisé Denis Blamont. Une implication forte des acteurs locaux est donc indispensable pour assurer la continuité d'un projet.

*Forte de ses anciennes expériences, la Fondation continue d'ancrer ses actions dans la durée en tirant les leçons du passé pour faire toujours mieux dans le futur.*

## Ailleurs, au Vanuatu, aux antipodes de la France

En 1998, la Fondem était retenue par l'Agence Française du Développement pour un programme d'électrification de 45 écoles et dispensaires, par énergie photovoltaïque, sur différentes îles isolées de l'archipel de Vanuatu.

C'est grâce au témoignage d'Alexis Blanc, ancien volontaire sur place, que nous avons appris que tout fonctionnait encore aujourd'hui. Retourné sur les lieux 16 ans après les installations, Alexis Blanc nous a fait part de ses sentiments : « *Je découvrai avec beaucoup de fierté et de satisfaction que les efforts que nous avions réalisés avaient porté leurs fruits, offrant l'éclairage à une génération d'étudiants et un meilleur accès aux soins à des milliers de patients ; et même les utilisateurs, qui ne sont plus les mêmes personnes initialement formées, ont appris entre temps à entretenir et gérer les installations* ».

## ➤➤ BURKINA FASO

### Un projet pilote qui se termine, des perspectives qui s'ouvrent

Un au revoir mais pas d'adieux ! C'est sur une belle note que s'est terminé le projet Micrésol au mois de Mai dernier : l'action menée depuis 2011 s'est conclue par un atelier de clôture auquel plus de 50 représentants du ministère de l'énergie burkinabè, de bailleurs de fonds internationaux et d'acteurs bancaires ont répondu présents. Au programme, la présentation des résultats, la mise en avant de la méthodologie NORIA et les perspectives d'avenir pour le microcrédit solaire. Pour rappel : ce sont plus de 900 kits qui ont été distribués grâce au projet. L'étude d'impacts finale dévoile que 96 % des ménages ont vu leurs dépenses d'énergie diminuer significativement grâce aux kits. Les retombées positives sur l'éducation des enfants ainsi que l'amélioration des services de santé, grâce au nouvel accès à l'électricité, sont validées à l'unanimité. Par ailleurs, la Fondem maintient la précieuse collaboration avec le Réseau des Caisses Populaires du Burkina et projette de répliquer le modèle Micrésol à plus grande échelle géographique. Affaire à suivre…

## ➤➤ MADAGASCAR

### Le courant passe bien à Madagascar

Dernière ligne droite pour le projet Boréale. Côté technique, tout roule sans difficulté depuis que les sept centrales solaires ont été mises en route dans l'extrême sud de l'île. Le projet entre actuellement dans sa phase de renforcement et d'accompagnement des exploitants locaux : en septembre, les ingénieurs français d'HACSÉ ont dispensé une session de formation technique, en présence de SunEnergie, le fournisseur / installateur des équipements. Cette formation a contribué à poursuivre le transfert de compétences en électricité, énergie et photovoltaïque, ce qui permettra une gestion autonome des ouvrages dès la fin du projet. La motivation des exploitants s'est faite sentir, et l'accompagnement va continuer jusqu'à la fin du programme en 2017.

Par ailleurs, une première vague d'appareils électriques dédiés aux acteurs économiques a été livrée courant septembre. Cofinancés par la Fondem, ces équipements à bonne efficacité énergétique (réfrigérateurs, machines à coudre, télévisions, vidéo projecteurs, etc.) sont une petite révolution permettant de stimuler les activités économiques et d'augmenter les revenus dans les localités.

### Dans les starting blocks

Dans la région Atsimo-Andrefana, au sud-ouest de Madagascar, la Fondem lance la phase de démarrage du projet Envol. Dans les deux nouvelles localités à électrifier par centrales solaires, plusieurs étapes ont été franchies. L'ONG partenaire locale de la Fondem, Tamafa, a engagé les premières actions de terrain : sensibilisation des habitants à l'arrivée de l'électricité et recherche d'informations auprès des autorités locales sur les besoins des communautés dans les secteurs économiques, domestiques et sociaux. Nécessaire pour établir un diagnostic précis des besoins sur place, cette enquête d'analyse du contexte marque le point de départ vers la réussite du projet réussi. Ces premiers travaux de Tamafa ont été réalisés avec succès grâce au partage d'expérience de l'ONG Kiomba, partenaire des deux précédents projets malgaches, Resouth et Boréale. Prochaine étape pour Envol : l'atelier de lancement, pour faire connaître le programme auprès des acteurs de développement régionaux !

*En Guinée, 60 artisans et commerçants vont bénéficier du courant pour pouvoir brancher des appareils électriques.*

### Jamais deux sans trois !

Le projet Paméla a bel et bien démarré dans le sud de la grande île ! Avec ce programme de recherche-action, la Fondem innove dans son approche et tend à favoriser le développement socio-économique des neuf localités où elle est intervenue pour apporter l'électricité, en soutenant les différentes filières productives présentes dans les zones ciblées (pêche, artisanat, agriculture, métallerie, forgerie …). La multidisciplinarité du projet a séduit l'Agence française de Développement (AFD) qui en est le principal partenaire financier. Elle a également suscité un nouveau partenariat pour la Fondem : des sociologues chercheuses du laboratoire PACTE (CNRS) sont chargées d'étudier les dynamiques sociales et les filières économiques. Elles se sont d'ailleurs rendues sur place en août dernier pour mener une première étude de terrain.

Et ce n'est pas tout, puisque Paméla est également mis en œuvre au Sénégal !

## ➤➤ SÉNÉGAL

### Un petit pas pour la Fondem, un grand pas pour la Casamance

Avec Paméla et Panenca, l'accès à l'énergie propre au Sénégal avance à grands pas ! La Fondem continue ses actions en Basse-Casamance :

Pour Paméla, c'est à Ouonck qu'a eu lieu en mai dernier l'atelier de lancement du projet (mené en parallèle à Madagascar) organisé par le nouveau partenaire local, le GRDR. Au rendez-vous : des entrepreneurs, des femmes organisées en groupements économiques et des élus locaux. Grâce aux travaux réalisés par le laboratoire PACTE, le diagnostic sur les filières productives présentes localement va permettre d'identifier les opportunités de développement des activités économiques grâce à l'arrivée de l'électricité. L'objectif étant de dynamiser les localités grâce à l'évolution des activités génératrices de revenus déjà existantes ou à l'émergence de nouvelles, en valorisant le service électrique.

En parallèle, pour Panenca, le processus d'installation d'équipements de pompage solaire sur des périmètres maraîchers dans la commune de Ouonck est enclenché. Les travaux qui permettront une meilleure irrigation des terres maraîchères du village de Mandouard sont prévus pour novembre 2016. Toujours dans l'idée de renforcer les filières productives, c'est un artisan local qui est chargé de la fabrication et de l'installation des systèmes d'irrigation destinés aux périmètres maraîchers des groupements de femmes.

Pour la deuxième localité de Ndiagne, les études sont en cours pour une installation prévue début 2017. Ainsi, la Fondation concentre son engagement autour des groupements de femmes de Basse-Casamance, en lien étroit avec le Conseil Agricole Rural de la région.

*La coopération entre les acteurs locaux est fondamentale pour assurer une bonne implantation du projet Panenca au Sénégal.*

*Grâce au projet Paméla, les petits entrepreneurs peuvent améliorer leurs conditions de travail et booster leur activité génératrice de revenu.*

## ➤➤ GUINÉE

### Un bon mix énergétique

La première centrale hybride qui allie énergie solaire et énergie hydraulique va bientôt voir le jour en Moyenne Guinée ! Et cette technologie va permettre de desservir en électricité jusqu'à 300 ménages et 60 artisans ou commerçants, répartis dans trois zones rurales situées autour de la centrale de Kouramangui.

Les études de faisabilité sont maintenant terminées, ce qui a permis de préciser le diagnostic du site et d'affiner les solutions techniques optimales, ce afin d'assurer la réussite du projet.

Côté exploitation, des solutions de prépaiement sont envisagées pour répondre au mieux aux capacités de paiement des futurs bénéficiaires du service électrique. Cette modalité permettrait aux populations de prévoir leur facture en anticipant leur niveau de consommation et de payer au rythme le mieux adapté à leurs ressources.

Par ailleurs, le deuxième volet du projet, concernant une étude Noria dans la région de Moyenne Guinée, a été lancé. Un recensement des villages présentant un bon potentiel pour l'installation de petits systèmes hydrauliques a déjà été effectué. L'Agence Guinéenne d'Electrification Rurale compte en sélectionner une dizaine pour y mener une étude plus approfondie.

# BON DE SOUTIEN

Complétez, découpez et envoyez ce formulaire accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de "Fondation Énergies pour le Monde" à l'adresse ci-après : ***Fondation Énergies pour le Monde 146, rue de l'Université – 75007 Paris***

## JE SOUTIENS LA FONDEM

☐ Je deviens membre
(montant de la cotisation : 10€)
Et/ou
☐ Je fais un don de ..... €
Par chèque bancaire ou postal (CCP n° 0574439 W 020 Paris) ou directement sur notre site internet : http://www.fondem.ong/nous-soutenir/pour-les-particuliers.php

## COORDONNÉES

Nom : .....
Prénom : .....
Date de naissance : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : .....
Ville : .....
Pays : .....
E-mail : .....

## AVANTAGE FISCAL*

***Pour les particuliers :***
☐ Impôt sur le revenu
☐ Impôt de solidarité sur la fortune

***Pour les entreprises :***
☐ Impôt sur les sociétés

**Merci de cocher la case correspondant au type de don que vous voulez faire.*

Vos coordonnées font l'objet d'un traitement informatisé. Vous disposez d'un droit d'accès à ce fichier et de rectification conformément à la loi du 6 janvier 1978.

***Vous recevrez votre reçu fiscal dans un délai de 3 semaines à réception de votre don.***

## AVANTAGES FISCAUX

**Pour les particuliers :**

➤ une ***réduction*** de l'impôt sur le revenu (IR) de ***66 %*** du montant du don dans la limite de 20 % du revenu imposable. En cas de dépassement de ce plafond, la réduction d'impôt peut s'étaler sur 5 années, favorisant ainsi les dons importants ;

➤ une ***réduction*** de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) de ***75 %*** du montant du don, dans la limite de 50 000 €/an.

**Pour les entreprises :**

➤ une ***réduction*** de l'impôt sur les sociétés (IS) de ***60 %*** du don, dans la limite de 0,5 ‰ du chiffre d'affaires, reportable sur 5 ans.

Parce qu'elle est ***reconnue d'utilité publique*** et répond aux conditions des articles 200, 238 bis et 885-0 V bis A du Code général des impôts, la Fondation Énergies pour le Monde est habilitée à recevoir dons et libéralités, qui soutiennent l'ensemble de ses actions.

Si vous désirez faire un don régulier par prélèvement automatique, veuillez cocher :
☐ Je souhaite recevoir par courrier le formulaire d'autorisation de prélèvement automatique.
☐ Je télécharge et imprime le formulaire d'autorisation de prélèvement automatique depuis le site Internet*, le complète puis l'adresse à la Fondem, accompagné d'un RIB.

***www.fondem.ong/faire-un-don/**

***Vous pouvez désormais effectuer un don en ligne sur : www.fondem.ong/faire-un-don/***

**Fondation Infos**
***Lettre d'information semestrielle de la Fondation Énergies pour le Monde reconnue d'utilité publique – décret du 8 mars 1990***

**Fondation Énergies pour le Monde**
146, rue de l'Université
F – 75007 Paris
contact@fondem.ong
**www.fondem.ong**

➤ ***Président :*** Vincent Jacques le Seigneur
➤ ***Président-fondateur :*** Alain Liébard
➤ ***Administration et dons :*** Nathalie Bouhours. Tél. : 01 44 18 73 38
➤ ***Directeur de la publication :*** Vincent Jacques le Seigneur
➤ ***Directeur :*** Yves Maigne
➤ ***Rédaction :*** Fondation Énergies pour le Monde
➤ ***Photos :*** Fondation Énergies pour le Monde, Étienne Sauvage, Cyril le Tourneur d'Ison
➤ ***Impression :*** Imprimeries de Champagne
➤ *Ce numéro est imprimé sur du Cocoon Silk, un papier extra-blanc, 100 % recyclé, certifié FSC® (issu de forêts gérées durablement) et Eco-label européen.*
➤ ***Dépôt légal :*** *4e trimestre 2016 – ISSN : 1279-8029*